

MASTER ENERGIE - SISPIF
Parcours SYSTEMES D'INFORMATION POUR LES SYSTEMES
DE PRODUCTION ET L'INDUSTRIE DU FUTUR

• Code RNCP :	38 689
• Volumes annuels de formation :	1 ^{ère} année : 450 heures 2 ^e année : 420 heures
• Volume total de formation :	870 heures
• Modalité pédagogique :	Présentiel
• Méthodes pédagogiques :	Cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP), Projet tutoré
• Modalités d'évaluations :	Contrôle continu

• Prérequis de la formation :	Titulaire d'un Bac +3 dans des domaines variés : licences scientifiques, BUT, licences technologiques, ...
• Objectifs de la formation :	Accompagner la transformation s'opérant dans les entreprises de production de biens ou de services grâce au développement des outils du numérique amenant aux concepts de l'Industrie du futur et à l'efficacité énergétique. Former des professionnels de niveau ingénieur capables de conjuguer les enjeux énergétiques (production, distribution, efficacité, transition énergétique) avec les outils et méthodes de la transition digitale (Intelligence Artificielle, big data, jumeaux numériques, IoT, cyber sécurité, etc.).
• Compétences visées :	Concevoir et piloter des projets numériques pour améliorer la performance énergétique. Analyser les données énergétiques (consommation, production, pertes...) et les synthétiser en vue de leur exploitation. Interpréter les données en termes de risques et de maintenance. Développer de nouveaux services énergétiques grâce aux outils numériques avancés. Intégrer des systèmes d'information (interopérabilité, réseaux, cybersécurité, etc.). Intégrer les enjeux de transition énergétique et de développement durable. Dimensionner et concevoir des systèmes de production d'énergie et/ou des systèmes industriels utilisateurs d'énergie. Mettre en place un système de management de l'énergie, sa gestion et son suivi à des fins d'amélioration de la performance énergétique (ISO50001). Communiquer à des fins professionnelles dans une langue étrangère.
• Mobilité internationale obligatoire :	La mobilité internationale valide la compétence « internationalisation » obligatoire pour l'obtention du Master. Durée : 1 mois minimum soit 25 jours au minimum, consécutifs ou cumulés. 2 possibilités : • Mobilité entreprise : dans une entreprise à l'étranger (soit dans une entité de l'entreprise d'alternance, soit dans une entreprise tierce avec accord de l'employeur). Cette mobilité peut avoir lieu en M1 et/ou en M2, sur des périodes entreprise (possibilité de cumuler plusieurs périodes entreprise). • Mobilité universitaire : organisée par l'IUT dans une université partenaire du Master à l'étranger. Cette mobilité se déroule au 2^e semestre du M2, sur la période dédiée à la mobilité universitaire indiquée sur le calendrier d'alternance.

